

Manifeste du Labo de l'ESS
pour les municipales
2020

—
Engagez- vous !

L'ESS et l'enjeu des élections municipales

Dans un contexte actuel de menaces écologiques, sociales, démocratiques et de l'urgence d'agir, **les territoires sont des acteurs clés de la bataille de la transition à mener. Agissant avec et pour ces écosystèmes, les acteurs de l'ESS développent projets et solutions issus des besoins et potentiels du terrain.** Portées de façon collective, s'appuyant sur la coopération et le décroïsonnement, leurs actions révèlent une **capacité de transformation et de résilience systémique** présente dans toutes les dimensions (économiques, sociales, écologiques et culturelles).

Les collectivités locales jouent et ont à jouer un rôle de premier plan, en tant qu'accompagnatrices ou même porteuses, du développement des dynamiques de transitions. Elles se doivent de poursuivre et amplifier la co-construction des politiques publiques pour soutenir ce développement, de par la diversité de leurs compétences, leur capacité d'animation des acteurs locaux, et leur lien avec les citoyens. Les acteurs de l'ESS sont prêts à se saisir des opportunités qui seront créées pour apporter davantage d'engagement, de cohésion, d'efficacité dans la coopération entre acteurs privés et publics pour donner de la valeur et accroître les capacités au service de l'intérêt général local.

Les différents chantiers du Labo de l'ESS, systématiquement nourris des expériences de terrain, présentent **les enjeux qui intéressent au premier chef les communes et communautés de communes** : l'emploi, la culture, la sobriété énergétique, l'évaluation de la valeur ajoutée sociétale créée, l'implication des banques et de la finance solidaire et la dynamique de renaissance territoriale.

Cette approche se retrouve en particulier dans les 32 mesures proposées par le Pacte pour la transition¹ signées par 60 organisations dont le Labo de l'ESS. **Mais il nous a semblé utile de préciser ou de compléter ces mesures dans une optique spécifique à l'ESS à l'attention des candidats aux municipales, à travers 8 propositions,** afin de les encourager à soutenir les acteurs de l'ESS et favoriser l'émergence et développement de dynamiques collectives œuvrant pour la résilience de leur territoire.

¹ A l'approche des élections municipales de mars 2020, 60 organisations engagées dans la transition écologique et sociale ont rédigé le Pacte pour la transition, un programme de 32 mesures concrètes pour les communes. Pour en savoir plus : <https://www.pacte-transition.org>

I. FORMER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES À FAIRE TRANSITION À L'ÉCHELLE MUNICIPALE

Les collectivités locales ont développé depuis plusieurs années une sensibilisation à la transition. Il convient de poursuivre pour arriver à un véritable changement de posture au sein de ces dernières. Ce renforcement passe par une formation accrue des agents des pouvoirs publics locaux (élus et services) :

1. Former les agents aux enjeux de la transition écologique, économique et sociale ainsi qu'aux démarches de co-construction et de coopération avec des acteurs de la société civile².
2. Former les agents à la meilleure utilisation des dispositifs de financements européens en faveur des acteurs de l'ESS.

Exemples :

- Former et favoriser l'appropriation de la forme juridique des SCIC³ par des collectivités locales afin qu'elles y participent plus fréquemment.
- Organiser la formation et la sensibilisation des collectivités locales aux nouvelles approches collectives de l'impact social.

² Cf. formations existantes du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES) et du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

³ Société coopérative d'intérêt collectif

II. ENGAGER DES PLANS D'ACTIONS LOCALES SUR LES PRINCIPAUX AXES DE LA TRANSITION

3. Encourager la co-construction des politiques publiques transversales entre élus, services et acteurs.

L'ESS a besoin de l'expertise des agents des collectivités pour contribuer au montage et à l'ingénierie des projets en faveur de l'intérêt général local. Ces compétences sont particulièrement utiles en matière d'urbanisme, de mobilité, d'entretien du patrimoine local, de modèle économique, d'introduction au sein du réseau des acteurs publics.

4. Mettre à disposition et exploiter des lieux pour et avec les acteurs de l'ESS.

Recenser sur le territoire les lieux disponibles, friches industrielles par exemple, et les mettre à disposition pour en faire des lieux d'activité et de vie (« tiers-lieux », « lieux intermédiaires », « friches culturelles », espaces de « coworking », etc.) pour les acteurs de l'ESS⁴.



⁴ Cf. guide RepèrESS "L'accès au foncier des acteurs de l'ESS - enjeux et leviers pour les collectivités locales" publié par le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire en 2019

Exemples :

Transition énergétique citoyenne

- Mettre en œuvre la transition par des plans pluriannuels et territoriaux de développement de l'ESS :
 - Dispositifs d'incitation à la sobriété (nudge)
 - Réseaux courts de partage (recycleries, repair cafés...)
 - Mobilité sobre et partagée : lutter contre l'autosolisme et favoriser les modes de mobilité partagée, développer des coopérations d'acteurs (par exemple PTCE) pour répondre à l'enjeu de mobilité inclusive⁵
 - Sobriété alimentaire (lutte contre le gaspillage alimentaire)
 - Rénovation thermique des logements
 - S'inscrire dans une démarche de limitation de pollution lumineuse (Villes et villages étoilés)
- Allouer des moyens pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.
- Favoriser le développement des projets citoyens de production **renouvelable** pour viser 15% de production renouvelable aux mains des citoyens.

Agriculture & alimentation durables

- Développer les moyens d'accès à une offre alimentaire de qualité et de proximité pour tous.
 - Faire de l'école et des cantines scolaires de véritables leviers de l'accès de tous à une alimentation de qualité : circuit d'approvisionnement à des produits de qualité, éducation à la santé et à la consommation, expérience de production alimentaire (maraichage, ateliers cuisine...).
- Développer et valoriser une agriculture durable à plusieurs échelles : rurale, péri-urbaine et urbaine.

⁵ Par exemple, le Pôle Mobilité du bassin d'emploi du Havre s'est donné pour objectif de fédérer toutes les énergies institutionnelles, associatives et privées autour de cet enjeu de « mobilité inclusive ». Il mène ses actions dans le territoire de la Pointe de Caux (du Grand Havre à Fécamp) et a été lauréat du second appel à projets PTCE en 2015 : <http://bit.ly/2nu5kgZ>.

III. SE DONNER LES MOYENS D'UN CHANGEMENT SYSTÉMIQUE

5. Se doter d'une cartographie des dynamiques collectives œuvrant pour la transition intervenant déjà sur le territoire ou les territoires proches. Favoriser leur mise en relation dans le cadre d'un événement collectif et convivial à instaurer comme un rendez-vous annuel.

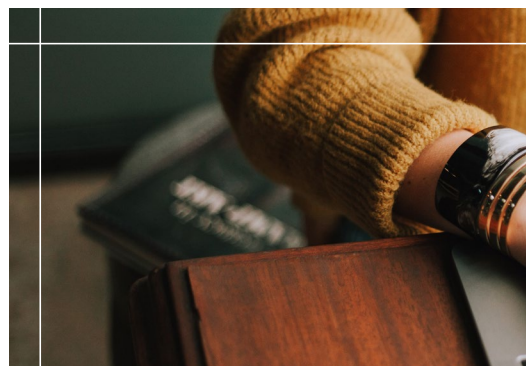
6. Financer les actions portées collectivement par les acteurs de l'ESS et valoriser la coopération dans l'attribution des financements.

7. Redonner du sens au travail en promouvant les emplois de qualité.

Les acteurs de l'ESS construisent un nouveau visage de l'emploi, quantitativement et qualitativement. Refusant la compétition stérile et la concurrence effrénée, ils s'appuient sur la coopération et la participation des actifs. Ils redonnent ainsi au travail sa vocation émancipatrice et inventent, dans le même mouvement, création d'emploi et développement local. Afin que ces initiatives deviennent demain un véritable modèle de développement et de changement économique, il convient dès aujourd'hui de les soutenir et de promouvoir les quatre dimensions de l'emploi de qualité : le sens du travail, la protection, le collectif et le contrat.

8. Promouvoir l'évaluation et la co-construction de l'impact social créé par les acteurs de l'ESS.

Alors que l'utilité de l'évaluation, aussi bien pour l'acteur lui-même que pour ses partenaires, ne semble plus faire débat, elle n'est pas toujours conçue et appropriée par les acteurs comme outil de pilotage interne. Par ailleurs, son financement reste problématique : systématiquement exigée par les collectivités locales dans une relation partenariale et représentant un coût non négligeable, l'évaluation de l'impact social ne fait habituellement pas l'objet de financement dédié.

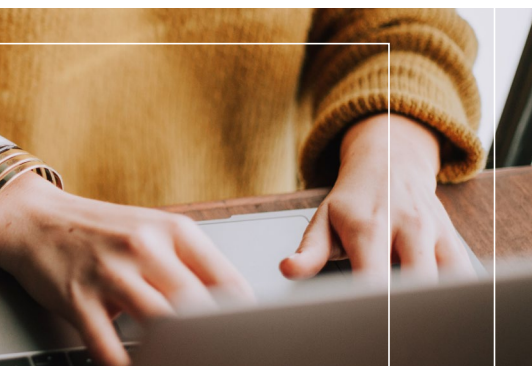


Exemples :

- **Financer le fonctionnement des structures porteuses des dynamiques collectives** (SCIC, PTCE...).
 - Lors de l'octroi des subventions, **donner une prime aux projets élaborés en coopération ou faire des appels à projets coopératifs**. Par exemple, faire un « appel à commun »⁶ pour proposer à des acteurs de se saisir de manière coopérative des lieux ou autres ressources (académiques, bénévolat, ressources issues du mécénat d'acteurs privés) mis à disposition par les collectivités locales pour des projets d'intérêt collectif et d'utilité sociale.
 - **Rendre la réglementation et le régime des taxes aussi, voire plus, avantageux pour des actions portées collectivement que celles portées individuellement**. Par exemple, favoriser l'autoconsommation énergétique (panneaux solaires sur toits) collective (projets collectifs entre agriculteurs, collectivités, citoyens). L'autoconsommation individuelle est à l'heure actuelle financièrement plus avantageuse.
-
- S'inspirer de l'expérimentation innovante de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.
-
- **Systématiquement dédier 10% des subventions attribuées aux projets à l'évaluation des actions réalisées**⁷.

⁶ Un appel à commun vise à produire des communs utiles pour un écosystème d'acteurs. Les communs sont des ressources (biens ou services), gérées collectivement par une communauté selon une forme définie par elle-même. Ce sont les personnes concernées par une ressource qui en déterminent les règles d'accès.

⁷ Proposition issue de la phase 3 de l'étude « ESS & création de valeur », pilotée par le Labo de l'ESS : <http://bit.ly/37hwXQ5>



MON ENGAGEMENT

Vous souhaitez **vous engager**, faites-le en deux clics **ici**.

Nous vous adresserons une synthèse des retours pour en dégager des lignes de force portées par les maires de France.

Rejoignez ainsi le réseau du **Labo de l'ESS** et soyez informé.e de nos réflexions sur les sujets qui nous importent.

Le Labo de l'ESS est un think tank
qui construit, par un travail collaboratif,
des axes structurants de l'économie sociale et solidaire,
à partir d'initiatives concrètes, innovantes et inspirantes
issues des territoires.

SUIVEZ-NOUS !



lelabo-ess.org



@lelabo_ess



Labo ESS



Le Labo de l'ESS

5, rue Las Cases - 75007 Paris
01 80 05 82 00
contact@lelabo-ess.org